

#001

## Objectifs du carnet

### Ethique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipees

Carte de revision - Douleur et Soins Palliatifs

- 1 Reconnaître éthique, loi claeys-leonetti et directives anticipées : décision proportionnée lorsque guérison ou prolongation devient déraisonnable.
- 2 Rechercher les déterminants majeurs : volonté du patient, personne de confiance, collégialité, obstination déraisonnable.
- 3 Commencer par la gravité immédiate avant le bilan étiologique complet.
- 4 Formuler une conduite pratique avec objectif, traitement, surveillance et seuil d'avis spécialisé.

Visuel extrait et recadré depuis les cours vidéo du SSD1.

Captures de cours recadrées depuis SSD1, usage pédagogique.

- Situer éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées dans le champ de douleur et soins palliatifs et préciser ce qui doit être acquis avant d'aller plus loin.
- Décrire la présentation attendue: décision proportionnée lorsque guérison ou prolongation devient déraisonnable.
- Identifier pour éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées les situations qui changent immédiatement le niveau de soins: douleur réfractaire, détresse respiratoire, confusion, souffrance existentielle, isolement ou conflit d'objectifs de soins.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, formuler une décision finale datée: lieu de prise en charge, traitement, surveillance et délai de réévaluation.

## #002

### Identifier et hierarchiser

- Interroger et examiner en ciblant éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: symptômes cardinaux, chronologie, facteurs déclenchants et retentissement.
- Préciser le terrain utile pour éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: volonté du patient, personne de confiance, collegialité, obstination déraisonnable.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, séparer forme simple, forme compliquée, diagnostic différentiel dangereux et situation relevant d'un recours senior.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, choisir les examens qui répondent à une question explicite: confirmer, stadifier, surveiller ou préparer un geste.

## #003

### Traiter et surveiller

- Première décision pour éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: informer, tracer, organiser décision collégiale et respecter directives anticipées.
- Suivi rapproché de éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: compréhension, conflits, temporalité, tracabilité et accompagnement des proches.
- Escalader vers équipe douleur, soins palliatifs, psychologue et coordination ville-hôpital si gravité, doute persistant, échec thérapeutique ou besoin de geste spécialisé.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, adapter la stratégie au patient réel: âge, comorbidités, traitements, souhaits, autonomie et ressources disponibles.

**#004**

## **Pièges fréquents**

- Piège classique dans éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: rassurer trop tôt devant une présentation incomplète ou un examen initial normal.
- Piège thérapeutique: traiter un symptôme de éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées sans planifier la réponse attendue et le seuil d'échec.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, piège d'organisation: oublier d'écrire qui revoit le patient, quand, avec quel résultat attendu.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, piège EDN: mélanger diagnostic, gravité et orientation; ces trois décisions doivent rester séparées.

**#005**

## **Synthese operationnelle**

- Synthèse de éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: nommer le problème, le mécanisme probable, la gravité et l'objectif de prise en charge.
- Documenter ce qui manque encore pour éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées: examen, biologie, imagerie, avis ou résultat microbiologique/anatomopathologique.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, prévoir les complications prévisibles et les signes d'alerte que le patient ou l'équipe doivent surveiller.
- Pour Éthique, Loi Claeys-Leonetti et Directives Anticipées, terminer par une transmission courte: diagnostic retenu, hypothèse dangereuse exclue ou non, traitement, surveillance.

Sources: Supports locaux SSD1/Alex/35- Douleur et soin palliatifs; Referentiels EDN douleur, antalgiques et soins palliatifs; Recommandations HAS/SFAP selon les situations cliniques

## Cahier de formation - 5 fiches - Douleur et Soins Palliatifs